

LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin
d'informations
locales

N° 56 - Janvier 2018

prochain
rendez-vous

Voeux du Conseil Municipal
le 7 janvier 2018
à 11h00 à la salle des fêtes



Dans ce numéro nous avons choisi de mettre à l'honneur l'A.L.S.C. (Association Loisirs Sports Culture) de Bourg du Bost, afin de rappeler l'utilité de ses activités. Malgré les départs, les désaccords parfois, l'association, au-delà de ses membres, reste fortement ancrée dans la vie du village. Et c'est cela qui est important. A l'instar du bar-restaurant de nouveau ouvert, elle crée du lien social indispensable. Le dévouement, le courage et la générosité de ses membres méritent d'être ici soulignés.

L'année qui s'annonce sera riche en anniversaires d'événements marquants du XXème siècle :

- 1918, fin de la première guerre mondiale
- 1958, naissance de la cinquième république
- 1968, révolte étudiante, syndicale, sociale et artistique
- 1998, la France remporte la coupe du monde de football

Que nous annonce l'année 2018 ?

Du bonheur et rien d'autre, nous l'espérons pour vous tous. LC

Sommaire

p.2 : lettre du Maire

**p.4 : informations
municipales**

p.12 : vie associative

**p.14 : ouverture du « Bien
Venu »**

p.15 : une page d'histoire

Le Mot du Maire

Voici déjà presque une année que j'ai été élu Maire de Bourg du Bost par le Conseil Municipal. C'était le 4 février 2017. Depuis j'ai beaucoup appris et le travail n'a pas manqué.

Je ne m'étendrai pas sur l'avancée des travaux et l'actualité de la commune, ces renseignements vous les trouverez détaillés dans ce journal (P. 5). D'autre part je répondrai à toutes vos interrogations lors de la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le dimanche 7 janvier à la salle des fêtes.



Je profite plutôt de l'occasion qui m'est donnée ici pour adresser publiquement mes remerciements à Yvon Joubert qui a récemment servi de chauffeur à l'employé communal Christophe Menesplier lors de l'étalement des cailloux sur les chemins blancs. Remerciements aussi à son fils Didier qui prête régulièrement son manuscopique afin d'installer les décorations de Noël ou procéder à l'élagage des branches hautes. Merci également à Michel Dubur qui a aidé à l'installation d'un point d'eau à l'église. Je n'oublie pas Jean Le Gall qui fidèlement ouvre et ferme l'église tous les jours et veille à son entretien. Un grand merci encore aux bénévoles des associations, particulièrement à ceux de l'ALSC qui, depuis des années, s'investissent dans l'animation du village (P. 12). Merci également aux personnes qui rédigent et distribuent le Petit Journal.

Encore plus dur serait le travail des élus locaux si ces personnes dévouées n'existaient pas. Car le manque de temps, le manque d'argent, les obstacles administratifs et autres, ne nous permettent pas toujours de répondre efficacement aux demandes et aux besoins des habitants.

Nous avançons cependant peu à peu comme ce journal en rend compte.

Et même s'il y a ceux qui aiment détruire bêtement (P. 7), quelques mécontents, nous restons positifs et unis pour le bien commun.

Dans l'attente de vous rencontrer le 7 janvier le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2018.

Janick LAVILLE

* *A message from the Mayor*

It is, already, nearly a year since I was elected Mayor of Bourg du Bost by the Town Council on the 4th February 2017. Since then I have learnt a great deal and there has been no shortage of work.

I will not dwell on the progress of the work being carried out in the village as you will find these details in the news letter. However, I will be happy to answer any questions you may have when we meet at the "Voeux du Maire" on Sunday the 7th January at 11 o'clock at the village hall.



I would like to take this opportunity to publicly thank Yvon Joubert who recently served as chauffeur to our village handyman Christophe Menesplier when helping him to repair the holes in our white roads. Also, many thanks to his son Didier for the frequent loan of his mobile crane used to install the Christmas decorations and to prune the high branches of trees when necessary. Equally, many thanks to Michel Dubur who helped with the installation of a water tap at the church. Not forgetting Jean Le Gall who faithfully opens and closes the church every morning and evening and also for the maintenance work he carries out.

Again a big thank you to the unpaid committee members, particularly the l'ALSC who for many years have worked hard to bring life to our village.

The work of our local council would be even more difficult if these people did not exist, because due to the shortage of time, the shortage of money, administrative problems plus others, it is not always possible for us to respond effectively to the demands and the needs of our inhabitants.

We are advancing, however, little by little, as the news letter will show, despite those who seem to like to senselessly vandalize, and those who are discontent, we remain positive and united for the good of the village.

In the meantime, before our meeting on the 7th January at the village hall, the Town Council joins me in wishing you all an excellent 2018.

Janick LAVILLE

** Traduction Rosemary Vose et nos amis anglais du « Chit Chat ».*

Informations Municipales

Cérémonie du 11 novembre



Malgré la pluie, jeunes et moins jeunes étaient là pour assister à cette cérémonie.

1917, c'est l'année de la défaite du « chemin des Dames », ce chemin de plaisance des filles de Louis XV devenu chemin de souffrance et d'horreur. C'est aussi la révolte des soldats épuisés, démoralisés par cette boucherie dévastatrice et inutile. C'est « La Chanson de Craonne », antimilitariste, incitant à la mutinerie, qui s'est soldée par de nombreuses condamnations à mort, le limogeage du GI Nivellet et l'arrivée du GI Pétain.

Après trois années de guerre, c'est l'année de « la fatigue des peuples ».

Mais c'est aussi le tournant de la guerre avec l'arrivée des soldats venus en renfort des USA, changeant le rapport de force et contribuant ainsi à la victoire.

Mais à quel prix ? Les pertes humaines sont considérables. Les équilibres mondiaux sont durablement modifiés. Et ses conséquences, un siècle plus tard, se font encore sentir. **LC**



Les plus jeunes ont déposé la gerbe de fleurs

Les guerres

*Il nous faudra toujours commémorer les guerres
Ne jamais oublier leurs morts et leurs misères
Et qu'une fois pour toute la paix règne sur terre
Pour que la race humaine sorte enfin de l'enfer.*

*Chacun à sa manière l'Homme implore le ciel
Se dirigeant alors vers de nombreuses chapelles
Mais hélas toujours l'instinct dominateur
Négligeant la bonté le change en destructeur.*

*Protège nous toujours, ô liberté chérie
O mère des vertus, mère de la patrie
Garde nous des méchants, intraitables et sans foi
Sanguinaires, cruels qui inspirent l'effroi.*

*Le courroux des pervers n'est point inexorable
L'amour et le pardon guérissent les cœurs coupables
Alors soyons confiants et c'est d'une même voix
Que nous disons alors, jamais plus jamais ça...*



Pour chaque mort nommé par Jean Le Gall, l'assemblée a répété « Mort pour la France »

Jean LE GALL, 2/10/2017

Point sur la réalisation des projets communaux

Le columbarium



Les travaux de construction du futur columbarium sont en voie d'achèvement. Le mur d'enceinte est terminé ainsi que la clôture le long de la voie communale. Reste à terminer l'aménagement de l'espace intérieur, à installer le portail et à réaliser la finition du chemin d'accès.



Quant à l'emplacement du columbarium, il apparaît maintenant clairement, bien délimité par des bordures en pierre.

Les colonnes destinées à recevoir les urnes sont implantées sur une partie du plateau réalisé en béton désactivé, la partie libre offrant la possibilité d'une future extension.

A l'extrémité du columbarium, une table en pierre, destinée au déroulement d'éventuelles cérémonies, occupe le centre de l'espace avec deux bancs en pierre situés de part et d'autre de cette table.

A gauche sur la photo, se dresse une stèle, destinée à recevoir des plaques pour identifier les personnes dont les cendres ont été répandues dans le jardin du souvenir situé en face, sous forme de colonne.

On peut voir l'ossuaire, caveau qui se situe à droite de cet espace.



Dans l'alignement de l'entrée du columbarium, il a été pratiqué une ouverture dans le mur de l'ancien cimetière pour permettre un passage aisé de l'un vers l'autre.



L'achèvement complet devrait être atteint rapidement désormais. En effet, reste à finaliser l'allée allant du portail jusqu'à l'ouverture

indiquée plus haut, et à terminer l'aménagement du terrain autour de l'espace columbarium avec notamment la réalisation des plantations nécessaires à l'embellissement du lieu. DC

Coût total de la réalisation : 46 627 € TTC

Plan de financement

Nature	Recette
DETR (Etat)	9 750 €
Contrat de territoire (Département)	15 575 €
Réserve parlementaire (Sénateur)	10 000 €
Auto financement commune	11 302 €

Point sur la réalisation des projets communaux (suite)

Le réaménagement des toilettes publiques de la salle des fêtes



Aspect et accès extérieur des toilettes publiques de la salle des fêtes

Les travaux de réaménagement des toilettes publiques de la salle des fêtes sont terminés.

L'espace toilettes, désormais accessible depuis la salle des fêtes de manière entièrement abrité, a été réaménagé avec des sanitaires séparés pour les femmes et les hommes, ainsi qu'un espace spécifique pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Bien entendu, ces toilettes sont également accessibles sans passer par la salle des fêtes, lors de manifestations extérieures.

La commune projette de finaliser ce réaménagement par un goudronnage devant cette extension, afin notamment d'améliorer l'accès aux PMR.

A noter que le Maire, avec le 2ème adjoint et l'employé communal, ont formé une équipe improvisée pour la réalisation d'une partie des travaux. DC

Plan de financement

Coût total de la réalisation : 22 228 €

Nature	Recette
DETR (Etat)	3 992 €
Contrat de territoire (Département)	4 107 €
Réserve parlementaire (Député Langlade)	4 000 €
Auto financement commune	10 129 €



Accès depuis la salle des fêtes

Travaux divers dans la commune

Les volets de l'ancienne école, qui en avaient bien besoin, ont été repeints améliorant ainsi l'aspect extérieur de ce bâtiment, mais aussi et surtout assurant la protection de ces volets en bois contre les intempéries.

En plus de cet entretien, une tranchée allant du point d'eau situé près du terrain de pétanque jusqu'auprès de l'église a été réalisée par l'employé

communal et notre maire qui forment à eux deux une équipe extrêmement polyvalente.

Un point d'eau, est désormais disponible à proximité de l'église facilitant ainsi arrosage et nettoyage.

Un remerciement appuyé à Michel DUBUR qui a contribué amicalement à cet ouvrage. DC

Actes de vandalisme et dégradations diverses dans la commune

Remplacement de la porte d'entrée de la salle des fêtes



*Avant réparation
Panneau fracturé*

Suite à un acte de vandalisme visant à forcer en partie la porte d'entrée de la salle des fêtes, la commune s'est vue dans l'obligation de procéder à son remplacement.

Les normes de sécurité ayant évoluées pour les salles recevant du public, c'est l'ensemble des panneaux que nous avons dû changer. Coût de l'opération : 4 204,80 € TTC. DC



*Les 2 panneaux ainsi que les 2 battants
remplacés par des éléments en PVC avec vitres
sécurité anti-effraction*

Table et bancs détruits près de l'église



La table et les deux bancs qui étaient installés près de l'église afin de créer un espace de pique-nique ont été complètement détruits.

Cet acte idiot, qu'on a du mal à comprendre, prive désormais cet endroit d'un aménagement convivial car notre commune n'est pas riche et ne peut faire face aux coûts induits par ces incivilités qui

malheureusement se répètent et qui parfois coûtent fort cher à la commune. DC

Dégradation de la route du Pauly

La route du Pauly récemment remise à neuf comme chacun le sait a, de manière accidentelle, été dégradée sur une distance assez importante.



Fort heureusement, cette dégradation ayant été provoquée par un engin agricole identifié, l'assurance de l'utilisateur devrait prendre en charge le montant de la réparation évaluée à 17 000 €. DC

Panneau Stop du chemin des Millièrès dégradé

Encore un acte de vandalisme gratuit pour plier et desceller le panneau Stop du chemin allant de la RD20 à l'église. Le maire a pris le temps de réparer ce panneau, mais le lendemain ce dernier était de nouveau dégradé !!! Faudra-t'il équiper notre petite commune d'une multitude de caméras pour espérer ne plus être victime de tels actes ? DC

Dispositif son et lumière de l'église dépanné

Notre dispositif son et lumière de l'église est resté en panne plusieurs semaines, panne située sur le bloc de puissance gérant les éclairages. Fort heureusement, ce matériel était sous garantie et nous a été restitué fin décembre. Ce dispositif, fort apprécié des visiteurs, est donc de nouveau opérationnel et nous étudions un moyen de le rendre désormais plus fiable. DC

Informations diverses

Thermographie aérienne de notre commune



Vue aérienne de la thermographie du bourg

En janvier 2017, un avion équipé d'une caméra thermique infrarouge a survolé le territoire de la CCPR. Objectif : évaluer les déperditions par rayonnement des toitures et ainsi approcher leur état d'isolation.

Vous pouvez avoir un premier aperçu du niveau d'isolation de la toiture de vos bâtiments en venant consulter **l'atlas de notre commune au secrétariat de la mairie**. Vous pourrez par la suite prendre rendez-vous avec un conseiller à la permanence info-énergie (05 53 91 38 45) située dans les locaux de la CCPR à Verteillac.



Vous aurez **gratuitement** une interprétation des résultats qui vous concernent avec des conseils, neutres et indépendants, sur les économies d'énergie liées à vos bâtiments.

Attention : il s'agit d'une opération à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois dans le cadre du développement durable. Aucune entreprise ou artisan n'a été mandaté pour démarcher la population sur d'éventuels travaux à réaliser en relation avec les résultats de thermographie aérienne. DC

Aerial thermographic survey of our commune

In January 2017, a plane with a thermal image camera made a survey of the CCPR area. The objective being to evaluate the loss of heat through the roofs of houses and thereby determine their degree of insulation.

You can get a general idea of the level of the insulation of your roof and of your property by consulting "l'atlas de notre commune" with the secretary at the Mairie. You will be able to follow this up with an appointment with an adviser at the "permanence info-energie" (05 53 91 38 45) situated in the CCPR building in Verteillac. You will receive a FREE evaluation of the results together with neutral and independent advice on how to insulate your property.

ATTENTION: *This survey has been initiated by the "Communaute de Communes du Pays Ribéracois" in the context of long term development.*

No business or person has been given written authority to approach householders regarding any insulation required due to the results of the thermal survey. RV

Informations diverses (suite)

Des nouvelles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)



La Communauté de Communes du Pays Ribérais a officiellement lancé le PLUi du Ribérais lors de la réunion de lancement qui s'est tenue le 15 octobre 2015 à Villeteureix avec les élus des 46 communes. Ce fut la première d'une longue série de réunions de travail et d'information qui se sont tenues tant le sujet, technique et complexe, nécessite concertation et pédagogie.

Le PLUi doit, permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- * Maîtriser la consommation foncière et préserver les espaces agricoles,
- * Favoriser le renouvellement des populations et la valorisation du parc de logements existants (volet "habitat" du PLUi),
- * Privilégier un développement économique et touristique durable,
- * Proposer un maillage cohérent d'équipements publics,
- * Préserver les éléments du patrimoine historique et les abords,
- * Mettre en valeur l'architecture locale comme vecteur d'identité du territoire,
- * Protéger les espaces naturels et assurer les continuités écologiques,
- * Maîtriser l'implantation de la publicité extérieure.

Il remplacera, à terme, les documents d'urbanisme communaux existants.

Le PLUi est piloté par la Communauté de Communes du Pays Ribérais, en collaboration avec ses communes membres et avec l'appui technique de la DDT, du CAUE, de l'ADEME, de l'Agence de l'Eau...

Les principales étapes du PLUi :

2015-2016 : diagnostic et état initial de l'environnement

2016 : projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui dicte les grandes orientations du PLUi, et orientations d'aménagement et de programmation (OAP),

2016-2017 : zonage et règlement

2017-2018 : instruction du dossier, enquête publique.

La concertation est conduite tout au long de la phase d'élaboration du PLUi. Elle concerne les élus, les services de l'État, les habitants, les acteurs économiques, etc.

Chacun peut formuler ses demandes, remarques, suggestions, par courrier postal ou courriel, à l'attention du service urbanisme planification de la Communauté de Communes.

Toute l'information sur le PLUi est disponible sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.cc-paysriberacois.fr/plui/accueil/> DC

Informations diverses (suite)

Des nouvelles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (suite)



En cette fin d'année 2017, nous en sommes à l'étape zonage qui doit déterminer en collaboration avec les élus et la population, quelles zones seront urbanisables ou pas pour chaque commune de la CCPR et donc pour notre commune puisque, à terme, le PLUi viendra se substituer à notre carte communale.

L'étude réalisée par le cabinet Artelia indique, entre autres informations, que notre carte communale est en surabondance de parcelles constructibles par rapport aux besoins réels, ce qui signifie que la mise en place du PLUi va réduire de manière importante les surfaces à construire, aussi bien dans le bourg que dans les hameaux. DC

Un pré-zonage nous a été proposé par le cabinet Artelia lors de la réunion qui a eu lieu le 28 novembre dernier.

Nous invitons les personnes susceptibles d'être impactées par ce nouveau zonage de venir s'informer à la mairie afin de prendre en compte leurs souhaits (le zonage proposé n'est pas encore définitif).

Toutefois, la mairie va s'efforcer de contacter tous les propriétaires concernés par le passage en zone non U et dans ce cas quelles sont les possibilités d'agir avant ce passage.



Ce qu'il faut savoir :

- un certificat d'urbanisme (CU) est valable 18 mois et est renouvelable; cependant si la parcelle concernée par ce certificat passe en zone non U lors du PLUi, le CU n'est plus valable, car un CU n'est pas un permis de construire.

- par contre, un permis de construire déposé sur une parcelle en zone U sur la carte communale reste valable si cette parcelle passe en zone non U lors du PLUi, à condition de démarrer les travaux de construction dans les 3 ans après le dépôt du permis et de terminer ces travaux 5 ans au maximum après le dépôt du permis. DC

Informations diverses (suite)

Synthèse de l'arrêté sur le brûlage des déchets verts pour la Dordogne

Du 1er Mars au 30 Septembre, tout brûlage est interdit

Du 1er Octobre à fin Février, le brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage ou le brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte,...), est soumis à déclaration (formulaire à remplir en mairie).

Les règles de sécurité ci-dessous sont à respecter :

Les brûlages ne peuvent être pratiqués que pendant la période du 1er octobre au dernier jour de février et **entre 10h et 16h**.

Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.

Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).

Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète
DC

From the 1st March to the 30th September all bonfires are to be banned.

*From the 1st October to the end of February
The burning of all garden waste, such as weeds, grass cuttings, hedge trimmings etc., will be subject to legal obligations and has to be declared at the Marie and a form completed.*

The safety rules below are to be respected.

A bonfire may only be lit during the period 1st October to the last day of February between the hours 10 a.m. and 4.p.m.

Bonfires or fires in a container must only be lit in a place with no surrounding vegetation and which gives access to a fire engine.

Fires must not be lit if there is a wind of more than 5 m/s or 20 km/h.

The person in charge of the bonfire together with the necessary equipment to stop it from spreading out of control must remain in place during the burning and until the fire has been completely extinguished. RV



Etat civil

Le 15 décembre, Yvette Armandie, née Martin à Celles, est décédée à son domicile situé au Bain. Elle a rejoint son mari Maxime au cimetière de Combéranche et Epeluche. Nos condoléances les plus chaleureuses à sa famille.

Vie associative

Dimanche 17 décembre 2017 – 15 h



Dans la salle des fêtes, joliment décorée, trônait le siège du Père Noël, à son côté un sapin se couvrait de guirlandes et d'étoiles lumineuses. Des tables dressées pour l'accueil attendaient enfants, et tous les habitants de Bourg du Bost. Petit à petit la salle s'animait d'un joyeux brouhaha et le chanteur accompagné de la fée de Noël put commencer son

spectacle de musique et chansons qui permirent à chacun de reprendre les refrains connus de tous.

Des couples se lancèrent dans la danse retrouvant le plaisir d'éviter d'écraser les pieds de son ou de sa partenaire, mais reconnaissons que quelques bons danseurs, chacun pensera à soi, faisaient d'excellentes prestations.



Pendant les pauses entre les chansons, la fée de Noël bien connue dans le monde des rêves récita des contes ou des fables aux enfants qui écoutaient émerveillés.



A l'instant magique de l'arrivée du Père Noël les grands et les petits (surtout ceux qui n'ayant pas été trop sages, redoutaient ce moment), firent silence. Le Père Noël d'un pas majestueux (pour son âge) vint occuper le siège qui lui était destiné. De ses grands yeux derrière ses petites lunettes il regarda l'assemblée tout en lissant sa moustache et sa grande barbe, ses doigts engourdis par le froid. De sa grosse voix caverneuse chaque enfant fut appelé recevant de ses mains un cadeau. Les parents pouvant profiter de cet instant pour photographier leur bambin. Tout ayant été distribué le Père Noël s'en retourna à son attelage de rennes qui broutaient tranquillement l'herbe du pré communal. Après son départ la fête continua pour toutes les personnes présentes, des assiettes de gâteaux et des chocolats, préparées par l'ALSC, apparurent accompagnées de boissons diverses. Musique et chansons réchauffaient de nouveau la salle. Mais, toute bonne chose ayant une fin, la journée se terminait par la remise d'un panier garni, cadeau de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal, à tous les anciens de 70 ans et plus. **B.G.**



Divers

Crèche de Noël

Une petite promenade vers l'Eglise de Bourg du Bost vous mènera à la crèche du village réalisée par quelques volontaires. Elle accueille les personnages peints de Claude CHASSIN mis en valeur dans ce décor d'abri champêtre, agrémenté d'étoiles scintillantes. BG



**Chaque jeudi à partir de 15h
rendez-vous Français et Anglais
au bar-restaurant du village.**



We would like to welcome you to join us every Thursday at 3 o'clock at the bar in Bourg du Bost for a French/English chit chat.

The aim is to make friends and learn each other's language.

Hoping to see you soon. RV

Chaque jeudi à partir de 15h, Anglais et Français se retrouvent pour un bavardage informel au café de Bourg du Bost.

Le but est de parler de choses et d'autres et d'apprendre à s'exprimer dans la langue de l'autre. C'est l'occasion aussi de mieux se connaître et pourquoi pas de se faire de nouveaux amis. LC



En ce samedi 2 décembre, par un après midi frileux et venteux, les marcheurs du Téléthon ont parcouru quelques kilomètres autour de Bourg du Bost, armés seulement d'un bâton et de leurs pieds. Ce geste montrant symboliquement leur attachement à cette cause. Marcheurs et non marcheurs se sont retrouvés en fin de journée, salle Thérèse Morillère, où un goûter organisé par l'ALSC les accueillait. Une urne était à la disposition des personnes désirant faire un don. Que soient remerciés tous ceux qui se sont mobilisés pour ce Téléthon.

520 € ont été récoltés et versés intégralement au Téléthon. BG



Bienvenus au Bien Venu



Enfin le bar de Bourg du Bost a de nouveau ouvert ses portes. En effet , depuis le 15 août le centre du Bourg a retrouvé un peu d'animation.



Il s'appellera désormais LE BIEN VENU.

« Bienvenu en deux mots, on y tient » précisent les nouveaux propriétaires mettant ainsi l'accent sur l'essentiel : accueillir le client avec le sourire. Lui faire sentir justement qu'il est le bienvenu.

Car est bien là l'objectif premier de Céline et Yannick, créer un lieu convivial, chaleureux, joyeux, proche de la population du village. Un lieu où il fait bon s'arrêter, prendre un verre entre voisins, jouer aux cartes, faire une pose après le travail et pourquoi pas prendre un bon repas en famille.

Vous l'aurez compris ce ne sera pas un bar « branché », mais un lieu sans « chichi » ouvert à tous. Un bar de village, en somme, où l'on se sent un peu chez soi. **LC**



16 septembre : *Le repas, la chaleur de l'accueil, la musique vivante, l'ambiance, tous les ingrédients étaient là pour qu'on passe une très bonne soirée.*



Une famille bien sympathique. Jeunes et moins jeunes s'activent avec le sourire afin de satisfaire la clientèle.

Cuisine traditionnelle du Périgord.

Tarif :

- ★ 13 euros le menu du jour, midi ou soir.
- ★ 20 euros menu en week-end ou soirée exceptionnelle.

Sur réservation au 05 53 91 50 48

Jours d'ouverture : tous les jours sauf le mercredi (de 7h 30 à 22h)

Noël d'antan à Bourg du Bost



Désormais la Fête de Noël rime avec dépenses frénétiques, publicités agressives dès octobre, courses épuisantes aux cadeaux dans les magasins ou sur Internet.

Elle est la fête familiale préférée des Français. En effet 88% pensent que Noël se fête « chez soi »,

en famille. Pour 64% les enfants sont le centre de cet événement. Et même si l'on est censé célébrer la naissance de Jésus, les Français ne sont que 35% à penser que Noël est d'abord une fête religieuse.

Quelques habitants de Bourg du Bost, nés dans les années 1930/40/50 ont bien voulu fouiller dans leurs souvenirs d'enfance pour nous raconter Noël, avant, à Bourg du Bost.

Noël se prépare et s'annonce

On ne pourrait concevoir aujourd'hui un Noël sans sapin. pourtant, c'est seulement dans les années 1960 qu'il se généralise dans les foyers modestes de notre région. *« Après guerre on utilisait des branches de genévrier. On les décorait avec du coton hydrophile et des guirlandes en papier qu'on fabriquait nous-même. »*

Pas de décorations dans les rues. Cependant Noël était annoncé à grand bruit par les choches de l'église. En effet *« Deux semaines avant Noël, les jeunes hommes devaient faire sonner la cloche selon le même rituel : sonner 3 fois 3 coups afin d'attirer la population. Puis sonner 3 fois durant 15 minutes sans s'arrêter avec une pose boisson entre deux quarts d'heure. Enfin, de nouveau sonner 3 fois 3 coups. »*

OUF !!! On comprend pourquoi des bras vigoureux étaient nécessaires. Maintenant c'est à coup d'annonces commerciales et à grand bruit que les fêtes de Noël s'affichent.

Pas de réveillon

La veille du jour de Noël il est fort à parier que les enfants étaient plus calmes et plus serviables, d'autant qu'en ce temps là le Père Fouettard et ses boulets de charbon en guise de cadeau pour les enfants pas sages, sévissait encore.

En général il n'y avait pas de réveillon. Pas de messe de minuit non plus car déjà il n'y avait plus de curé à l'église du village. Ribérac, c'était loin sans voiture. Les chrétiens du village assistaient à la messe le matin de Noël.

« La veille de Noël mon père mettait une grosse souche dans la cheminée qui devait durer quasiment une semaine. On se rassemblait devant la cheminée. J'aimais bien parce que mon père nous racontait ses histoires de la guerre. »

Souche ou bûche, le feu devait durer au moins trois jours : «le tréfeux». Elle était choisie dans un épais tronçon d'arbre fruitier afin d'assurer d'abondantes récoltes, ou coupée dans une grosse branche de chêne *« Ma grand mère versait dessus un peu d'eau bénite et du gros sel pour éloigner les esprits maléfiques. »*

La bûche figure toujours à Noël mais ... sous forme de gâteau.

Le jour de Noël

La cheminée étant à la nuit le seul relais possible entre le ciel et la terre, c'est naturellement par là qu'arrivaient les cadeaux. Quand il y en avait ...

On assiste aujourd'hui à une surenchère de cadeaux. Pour les enfants d'aujourd'hui la « récompense » est devenue un droit.

Le jouet avant et après guerre dans les familles modestes était rare.

« Nous, tous les ans on avait des sabots neufs. parfois un petit sac de friandises, des pralines ou des crottes de chocolat. C'était une grande joie. »

« On pouvait avoir un cartable neuf ou un livre. Jamais un jouet. »

« Nous on avait une orange et des crottes de chocolat. Une fois j'ai eu une boîte de crayons de couleur. Le plus beau Noël de mon enfance, je me souviens encore de l'odeur des crayons. »

Nous sommes loin des «jouets par milliers» de la chanson « Petit Papa Noël » qui date pourtant de 1946 (premier disque d'or en 1949).

Il y avait parfois « les étrennes », c'était des sous ou un petit cadeau donné par les grands parents, la marraine ou le parrain.

Bien entendu il y avait un repas copieux traditionnel en famille. Bien arrosé forcément, les occasions de s'amuser étaient rares.

« L'après midi on jouait aux petits chevaux ou aux dominos. En ce temps là les gens travaillaient beaucoup et tout le temps mais on savait faire la fête, on aimait se réunir. Il y avait plus de gaieté. » LC

Les artisans à Bourg du Bost

Entreprise Générale du Bâtiment
Spécialisé en Colombarie
 Restauration Vieux Bois
 Restauration d'Antienne Cheminée

Roger Berkeley

Rue de la Révolution
 24600 Bourg-du-Bost
 05 53 91 16 42
 06 79 45 00 19
 berkeley.roger-mowbray@orange.fr

REALISATION DE PETITS TRAVAUX
 Particuliers, professionnels, collectivités...

Peinture intérieure et extérieure, isolation,
 Revêtements des sols et plafonds
 Agencement,
 Plomberie,
 Electricité...

andrieux.regie@neuf.fr
 05 53 90 91 22
 06 37 91 39 86

REGIS ANDRIEUX
 Agent du bâtiment multiservices
 Reminsignac 24600 Bourg du Bost

SAUTER CHARLÈNE

ACCUEILLANTE FAMILIALE AGRÉÉE
 personnes âgées
 handicaps

La Bertinie
 24600 BOURG-du-BOST

05 53 91 52 54 • 06 86 15 01 86
 sauter.maurice@orange.fr

Atelier Poterie
 loisirs créatifs
 ...ô grès dez LL ...

Liliane Valentin Beaudout
 La Bourgeade
 24600 Bourg du Bost
 Tél : 05,53,91,37,93
 Port : 06,77,62,64,26
 E-Mail : ogresdezll@orange.fr
 N° Siret : 532 0260200016

Vous êtes artisan résidant à Bourg du Bost, cet espace vous est réservé gratuitement. Remettez votre carte à un membre du Comité de rédaction si vous êtes intéressé par une publication (2 fois par an).

Création du site internet officiel pour notre commune



Le site internet de notre commune est créé et accessible via l'adresse : www.bourg-du-bost.fr

Ce site, encore à l'état d'ébauche, contient déjà bon nombre de renseignements tels par exemple, sur la page d'accueil, les coordonnées et horaires de la mairie.

Mais d'autres informations sont déjà disponibles comme le résultat communal des élections présidentielles et législatives, l'agenda de la commune, la composition du Conseil Municipal, les photos de l'arbre de Noël et même tous les

numéros du petit journal de Bourg du Bost du N° 43 (juin 2011) au N° 55 (juin 2017).

Ce site va s'enrichir progressivement et nous restons ouverts, via l'option « Contact » dans le menu, à toutes vos remarques et propositions. DC

Vous êtes-vous déjà senti coupable de regarder des gens de votre âge et de penser : « je ne peux pas paraître aussi vieux ! » Alors vous allez adorer celle-ci :

J'étais assise dans la salle d'attente pour mon 1er rendez-vous avec un nouveau dentiste quand j'ai remarqué que son diplôme était accroché sur le mur. Il y était inscrit son nom et je me suis soudain remémoré un grand brun musclé portant ce nom.

Il était dans ma classe de lycée quelques 40 ans auparavant et je me demandais si cela pourrait être le même garçon pour qui j'avais craqué à l'époque ??

Quand je suis entrée dans la salle de soin, j'ai immédiatement écarté cette pensée de mon esprit. Cet homme grisonnant, dégarni et le visage marqué de profondes rides était bien trop vieux pour avoir été mon amour secret.

Quoique ... Après qu'il eut examiné ma dent, je lui ai demandé s'il était allé au lycée Henry IV. « Oui », m'a-t-il répondu.

« Quand avez-vous eu votre bac ? », ai-je demandé. « 1972. Pourquoi cette question ? »

« Eh bien, vous étiez dans ma classe », me suis-je exclamée. Et c'est là que cet affreux vieux con m'a demandé :

« Vous étiez prof de quoi ? »

Histoire proposée par Michel DECRETON